



2020

JIM

n°69

Journal d'Information Municipale
www.joncherey.fr

SOMMAIRE

Page 1 :

- * Edito

Page 2 :

- * Trombinoscope

Page 3 :

- * Budget 2020

Page 4 :

- * Travaux

Page 5 :

- * Association JSL
- * Déclaration de ruches
- * Services CCST
- * Comité Fleurissement de Joncherey
- * Masques
- * Point Fibre optique

Page 6 :

- * Judo Kwai
- * Rappels

Page 7 :

- * Démarches
- * Horaires Eté Mairie et APC
- * Etat Civil

Page 8 :

- * Inscription Bois de chauffage
- * Salle multisports multi-activités

Chers concitoyens

Les élections municipales sont derrière nous mais je tiens à remercier les 306 électrices et électeurs qui se sont mobilisés pour renouveler leur confiance à une équipe quelque peu remaniée et rajeunie, et cela malgré la menace déjà présente du Covid 19.

A ce jour trois adjoints et deux conseillers délégués sont à mes côtés avec des tâches bien définies; le conseil municipal est en place et les diverses commissions sont constituées.

Ce début de mandat verra la fin des travaux du complexe multisports et son inauguration dès lors que les conditions sanitaires le permettront, mais je demande aux futurs utilisateurs de prendre contact avec les services de la mairie afin de réaliser le planning d'utilisation. Comme vous avez pu le lire sur les JIM précédents nous avons bénéficié de subventions diverses mais celle concernant les fonds européens que nous espérions vient de nous être accordée à la satisfaction générale car ce dossier nous aura mobilisés par épisodes successifs pendant deux ans avec pas mal d'incertitudes quant à son obtention.

Nous venons de vivre une période difficile et toujours d'actualité pour laquelle personne n'était préparé et qui nous a fait prendre conscience de notre impuissance face à cette pandémie qui aura marqué chacun d'entre nous dans son esprit et parfois dans sa chair et des mots tels que dévouement, solidarité, entraide, empathie sont réapparus dans notre vocabulaire et le personnel soignant en a été l'exemple.

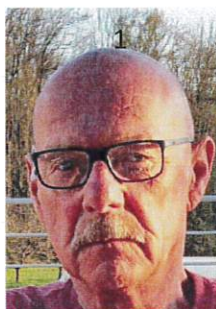
Ce mandat commence sous de mauvais auspices car cette pandémie et les mesures prises pour l'enrayer auront des conséquences désastreuses pour notre économie et il faut s'attendre à ce que nos dotations d'Etat soient elles aussi revues à la baisse encore une fois. En tant que maire je me suis aperçu que la communication avec nos aînés était difficile et c'est pourquoi nous leur avons fait parvenir un questionnaire auquel ils ont été nombreux à répondre, je les en remercie et cela, nous permettra de mettre en place des moyens de communication en rapport avec des événements tels que les plans prévention canicule ou autres.

Le respect des biens et des personnes, la sécurité routière, la chasse aux incivilités de toute sorte feront toujours partie de nos priorités même si parfois j'ai l'impression de me battre contre des moulins à vent.

Le temps des vacances est arrivé et même si les lieux de villégiature ont changé cette année, je vous souhaite à tous de bonnes vacances.

Prenez soin de vous

TROMBINOSCOPE



Jacques ALEXANDRE
Maire



Francis BLANC
1^{er} adjoint



Martine BENJAMAA
2^{ème} adjointe



Jacques SALVI
3^{ème} adjoint



Sébastien THEVENEAU
Conseiller délégué



Guy RICHE
Conseiller délégué



Brigitte GOSSART



Dominique BOISSON



Elisabeth TATTU



Alexis BEUSCART



Priscillia COTTET



Régine COMANDINI



Michel STALDER



Lucile PETERLINI

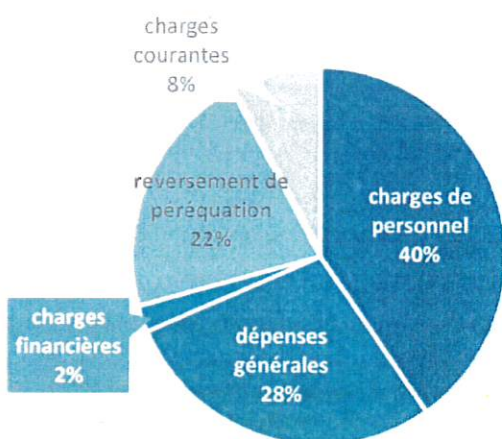


Michèle BELOSSAT

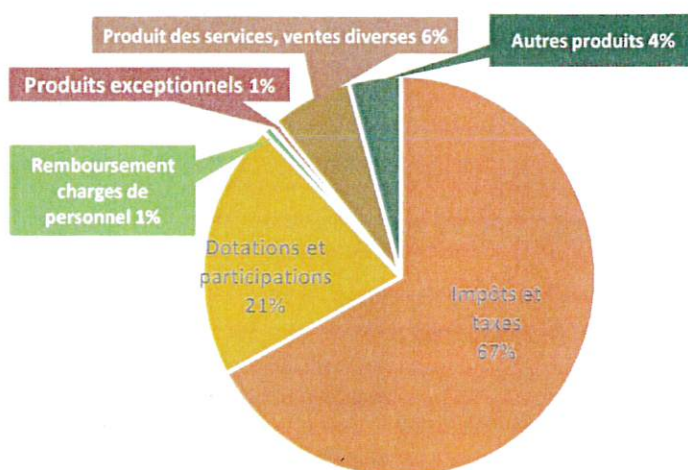
BUDGET 2020

FONCTIONNEMENT

PRINCIPALES DEPENSES	Euros
Charges du personnel	340 613
Dépenses générales	255 438
Charges financières	25 000
Reversement de péréquation	171 768
Charges courantes	54 075

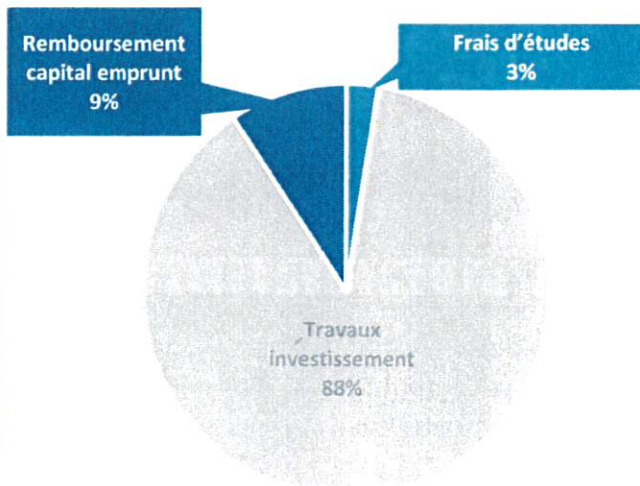


PRINCIPALES RECETTES	Euros
Impôts et taxes	618 658
Dotations et participations	191 900
Remboursement charges de personnel	7 000
Produits exceptionnels	5 500
Produit des services, ventes diverses	60 725
Autres produits	39 500

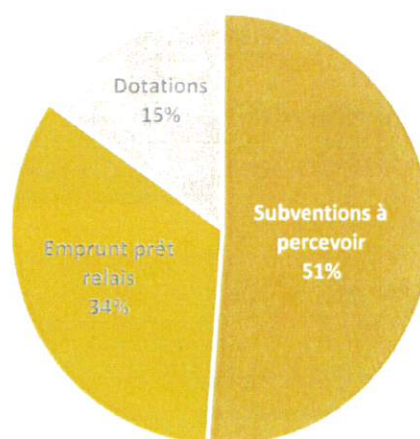


INVESTISSEMENT

PRINCIPALES DEPENSES	Euros
Frais d'études	21 550
Travaux investissement	754 862
Remboursement capital emprunt	80 000

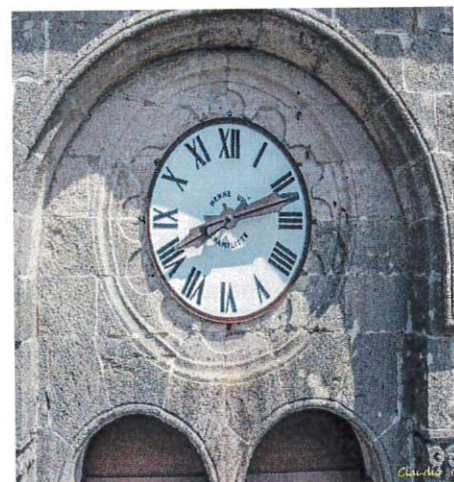
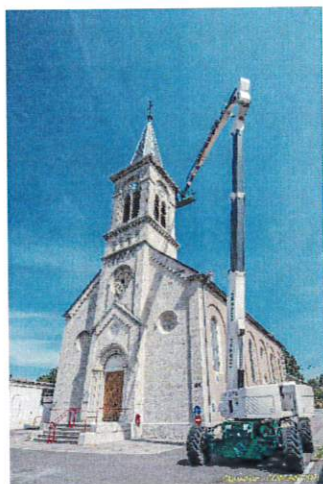
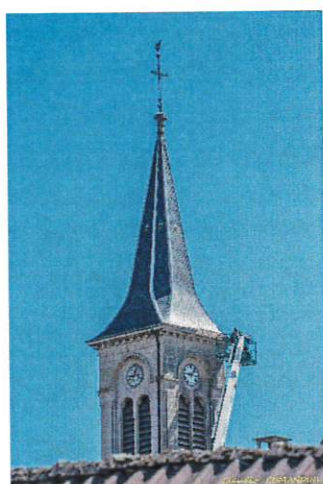


PRINCIPALES RECETTES	Euros
Subventions à percevoir	243 051
Emprunt prêt relais	160 000
Dotations	71 923



TRAVAUX

Réfection du clocher de l'Eglise



Complexe multisports et multi-activités

Extérieurs



Salle multisports



Salle multi-activités



ASSOCIATION JSL

Suite à l'apparition du Covid-19, l'association J.S.L. (JONCHEREY – SPORTS – LOISIRS) a fait un don de 500 € pour les soignants de l'Hôpital Nord Franche-Comté pour les soutenir pendant cette période difficile, en collaboration avec la boulangerie ROBIN'S de Joncherey qui a assuré la fabrication et la livraison de viennoiseries. Toutes les manifestations de l'année 2020 sont annulées.

RUCHES



Si vous détenez des ruches, vous avez l'obligation de déclarer les colonies d'abeilles dont vous êtes propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre et leurs emplacements. Toute colonie doit être déclarée, quelle que soit sa taille (en ruches, ruchettes, ruchettes de fécondation/nuclei) entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre de chaque année sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/demarches/particulier/effectuer-une-declaration-55/>

SERVICES CCST GRANDVILLARS (<https://www.cc-sud-territoire.fr>)

La Communauté de Communes du Sud Territoire a les compétences suivantes :

- Ordures Ménagères
- Eau
- Assainissement
- Déchetterie

Lorsque vous rencontrez un problème, merci de prendre contact auprès de la CCST au 03.84.23.50.81

COMITÉ FLEURISSEMENT DE JONCHEREY

En raison du confinement, nous n'avons pas pu assurer la commande et la livraison des fleurs cette année. Mais nous tenons à rassurer nos clients que nous reprendrons l'année prochaine dans les mêmes conditions. Amicalement.

Marie-France, Pierrette et Yvette

La commune est arrivée 5^{ème} dans la catégorie des communes de + 1000 habitants en 2019.

MASQUES – COVID 19



La commune a acheté des masques lavables en partenariat avec le Département et la Région.

Une première série a été reçue en mairie avant le déconfinement (11 mai).

La deuxième série de masques a été récupérée le 11 juin et a été distribuée aux habitants qui n'ont pas été destinataire de 2 masques lors de la première livraison.

POINT FIBRE OPTIQUE

Actuellement, certaines habitations sont éligibles à la fibre optique (liste détaillée sur le site internet de la commune : www.joncherey.fr/fibreoptique) car le réseau téléphonique est souterrain.

Par contre, pour toutes les autres habitations, étant donné que le réseau est aérien, Orange (via la société CIRCET) doit vérifier chaque poteau électrique pour voir si l'installation de la fibre ne posera pas de problème.

Si cela n'est pas possible, ils devront prendre contact avec ENEDIS pour faire changer le poteau non conforme donc cela peut prendre encore du temps

JUDO KWAI

Comme tous les sports notre saison de Judo c'est achevée le 15 mars. Très dur pour nous de la terminer sans notre traditionnel randori d'été, sans la remise des ceintures, mais nous n'avons pas eu le choix. Pendant ces mois de confinement, Francis a gardé le contact avec ces élèves en leur envoyant chaque semaine une petite fiche de travail, circuit de préparation physique, arbitrage, Tandoku renshu (pratique de mouvement seul).

Dès la rentrée nous organiserons le passage des ceintures.

Tous les licenciés 2019/2020 pourront également bénéficier d'une remise de 3 mois de cotisations correspondant à la période avril/juin.

Nous espérons que tout ira bien au mois de septembre pour redémarrer une belle saison dans notre nouvelle salle multisport mise à disposition par la commune de Joncherey.

POUBELLES



Les containers bleus et jaunes ne doivent pas rester sur le trottoir après le passage du service ordures ménagères (passible de poursuites art R38 alinéa 11 et art R39 du Code Pénal ainsi que l'art. R236 du Code de la Route)

TONTES – BRICOLAGE – BRÛLAGE

(extrait de l'arrêté municipal n° 90056/2015/223)

Tous travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques sont autorisés :

Lundi au vendredi : 08 h 00 – 12 h 00 / 14 h 30 -19 h 30

Samedi : 09 h 00 – 12 h 00 / 14 h 00 – 19 h 00



En dehors de ces périodes et notamment les dimanches et jours fériés, leur utilisation est strictement interdite.

Il est **strictement interdit de brûler à l'air libre des déchets verts** quelle que soit leur origine. La pratique de l'écobuage (débranchage par le feu) est également interdite. [Arrêté Préfectoral n°2012191-002 du 09 juillet 2012](#).

NUISANCES SONORES ET ABOIEMENTS

Chaque année, nous avons des plaintes concernant les aboiements, je vous rappelle **l'arrêté préfectoral n° 2015105-0005 du 15 avril 2015** et notamment ses articles 1 et 9 qui stipulent :



« tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, par sa durée, sa répétition ou son intensité, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit, de jour comme de nuit »



« les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage, ceci de jour comme de nuit, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive »

ESPACE PUBLIC

Les chiens ont des besoins naturels et c'est à leur maître de veiller à ce que la chaussée et les espaces verts ne deviennent pas des toilettes publiques canines. Pour cela il n'y a qu'une seule solution, ramasser les déjections. Ce n'est pas très compliqué, il suffit de prévoir une paire de gants ménagers et quelques serviettes en papier ou un sac (plastique ou papier).

La plupart des gens sont d'accord sur le fait que les espaces publics devraient être propres et débarrassés de tous déchets, spécialement des crottes de chien. Garder les rues, les espaces verts et la ville propres est l'affaire de tout le monde.

CNI/PASSEPORT

Depuis le 22 mars 2017, la délivrance ou le renouvellement des cartes d'identités/passeports, se fait uniquement dans les communes équipées du dispositif d'accueil en prenant rendez-vous :



**Bavilliers – Beaucourt – Belfort – Danjoutin – Delle – Fontaine – Giromagny
Grandvillars – Offemont – Rougemont-le-Château – Valdoie**

Pour cela, il faut faire une pré-demande en ligne sur le site :

<https://passeport.ants.gouv.fr/>

RECENSEMENT MILITAIRE

Toute personne de nationalité française âgée de 16 ans révolus et jusqu'à 25 ans doit se faire recenser à la mairie de son domicile.

La personne doit se présenter personnellement munie :

- de sa carte d'identité,
- du livret de famille des parents



BARRIERES PASSAGE A NIVEAUX



Plusieurs fois depuis la réouverture de la ligne Belfort-Delle, les barrières se sont bloquées. Un téléphone a été mis en place pour permettre aux usagers d'avoir un agent SNCF directement en ligne afin de débloquer la situation au plus vite. Il faut absolument privilégier ce moyen de communication, prendre contact avec la mairie ne sert à rien.

HORAIRES ÉTÉ 2020

Du lundi 29 juin au samedi 29 août 2020 inclus

	MAIRIE		AGENCE POSTALE	
	MATIN	APRES-MIDI	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	08H00 – 12H00	13H30 – 15H30	08H30 – 12H00	14H00 – 16H00
MARDI	08H00 – 12H00	13H30 – 15H30	08H30 – 12H00	14H00 – 16H00
MERCREDI	08H30 - 11H30	FERMÉE	09H00 – 11H30	FERMÉE
JEUDI	08H00 – 12H00	13H30 – 15H30	08H30 – 12H00	14H00 – 16H00
VENDREDI	08H00 – 12H00	13H30 – 15H30	08H30 – 12H00	14H00 – 16H00
SAMEDI	FERMÉE		09H00 – 11H30	FERMÉE

LA MAIRIE SERA FERMÉE
LES APRÈS-MIDI

Du 03 août au 16 août 2020

L'AGENCE POSTALE SERA FERMÉE
LES MATINS ET LES MERCREDIS



Johan KRAMY
Jules MIDEY BOURQUIN
Noé NÉOUZE
Maëlysa DEILLON

Alexis RICHE
Nolann CASTALAN
Hilona HUON



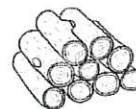
Delicata GASSMANN née VITTI, âgée de 58 ans
Raymonde CURTIL née BRUNNER, âgée de 88 ans
Jean MOURAT, âgée de 90 ans





OUVERTURE DES INSCRIPTIONS

AFFOUAGE ET BOIS DE CHAUFFAGE 2020



Les personnes, **domiciliées sur la commune**, intéressées par un lot d'affouage ou par du bois de chauffage, peuvent s'inscrire, dès maintenant et jusqu'au **16 octobre 2020**, à l'aide du coupon ci-dessous.

NOM et PRENOM : _____

ADRESSE : _____

TÉLÉPHONE : _____

☐ inscription pour le tirage au sort concernant **l'affouage**

☐ inscription au **bois de chauffage** (à enlever par vos soins) :

_____ nombre de stères « bois dur mélange » 40 €

_____ nombre de stère « chêne » 33 €

INFORMATION DROITS ET LIBERTÉ

« Les informations recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement destiné uniquement à la commune de JONCHEREY et à l'ONF. Les destinataires de ces données sont les élus, le secrétariat et l'ONF. Vos données seront conservées durant une année.

Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de celles-ci ou une limitation du traitement. Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant et disposez du droit de retirer votre consentement à tout moment en vous adressant en Mairie.

Vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle ».

☐ J'ai pris connaissance des informations ci-dessus

A Joncherey, le _____

Signature de l'intéressé(e)

SALLE MULTISPORTS / MULTI-ACTIVITÉS

Le complexe multisport et multi-activité est sur le point d'être terminé.

Pour la rentrée de septembre (si cela est possible avec la crise sanitaire que nous rencontrons), des activités seront proposées dans ce complexe.

Et afin d'avoir un large choix d'activités, vous pouvez noter ci-dessous vos suggestions

Merci de le rapporter à la mairie de Joncherey – 3 place de l'Eglise – 90100 JONCHEREY